

LE GRAND Parisien

75 | PARIS

Météo
Vendredi 7
janvier 2022

Matin
4°



Midi
7°



Soir
5°



Votre fait du jour

Ces mairies visées par
des rançonneurs informatiques
P. VI-VII

Transports
RER B : vers une
indemnisation
des usagers
P. XII



1^{er} | **INSÉCURITÉ** Ce quartier au cœur de la capitale est aux prises avec des problèmes récurrents. Une association adresse aujourd'hui une lettre ouverte au maire de Paris Centre.

Les riverains des Halles demandent plus de policiers municipaux

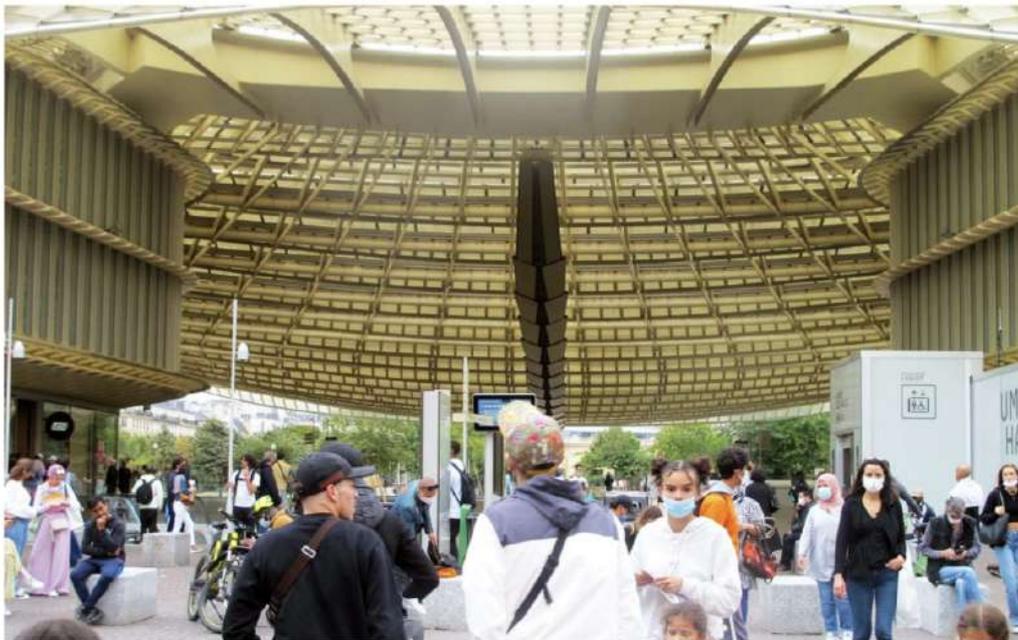
PHILIPPE BAVEREL

« S'IL Y A un quartier à Paris Centre qui nécessite un renfort de policiers municipaux, c'est bien celui des Halles » : d'une phrase, Emmanuel Duprat, président de l'Association pour la défense des riverains et l'animation du quartier des Halles (Adraqh), résume la lettre ouverte adressée aujourd'hui au maire de Paris Centre, Ariel Weil (PS). Diffusée via le réseau de la centaine d'adhérents de l'association, la missive dont nous révélons la teneur en exclusivité est sobrement intitulée : « Faire des Halles une priorité d'action locale de la police municipale ».

Troubles à l'ordre public

Alors que l'Hôtel de Ville doit rendre cette année ses arbitrages concernant la répartition par arrondissement des 5 000 policiers municipaux dont les effectifs devraient être au complet en 2026, l'association lui demande d'appliquer un traitement particulier à ce qui fut naguère le ventre de Paris, aux prises avec des problèmes d'insécurité récurrents. S'ils réclament l'affectation de plus de policiers municipaux que dans les autres quartiers du centre de Paris, les habitants des Halles ne remettent pas en cause le principe républicain d'égalité. « Une différence objective de situation justifie une différence de traitement », fait valoir Emmanuel Duprat.

Troubles diurnes et nocturnes à l'ordre public, notamment rue de la Ferronnerie où se concentrent nombre de bars de nuit ; agressions physiques ; vols à la tire et à l'étalage ; trafic de stupéfiants dans et aux abords du jardin Nelson-Mandela ; mendicité parfois agressive de certains sans-abri qui vi-



Quartier des Halles (1^{er}), mardi. Agressions physiques, vols, trafic de stupéfiants... ce haut lieu de passage concentre incivilités et activités illégales.



La police nationale continuera à faire son travail, à savoir lutter contre le trafic de stupéfiants, le grand banditisme et les agressions physiques

L'ÉTAT-MAJOR DE LA POLICE



Aujourd'hui, les affaires reprennent, y compris dans les activités illicites

EMMANUEL DUPRAT,
PRÉSIDENT DE L'ADRAQH

vent dans le forum : « rodéos » à vélo d'adolescents qui roulent sur la seule roue arrière, effrayant les piétons sur leur passage ; manifestations revendicatives ou commerciales quasi quotidiennes dont le niveau de nuisance est proportionnel à la puissance de la sono... Le tableau de la vie aux Halles, tel que dépeint par l'Adraqh, est plutôt sombre.

« Certes, le commissaire adjoint de Paris Centre, Olivier Morges, nous a assurés le 10 novembre, que le trafic de drogue dans le quartier était sous contrôle. Il nous a aussi fait part d'une nette baisse de la délinquance aux Halles en 2020 et 2021 par rapport aux années précédentes. Mais je pense que

ce recul de l'insécurité est dû au Covid et aux confinements. Aujourd'hui, les affaires reprennent, y compris dans les activités illicites », observe le président de l'Adraqh.

« Nos forces vont s'additionner »

Tout en estimant que « l'arrivée de la police municipale est une opportunité à saisir pour lutter plus efficacement contre la délinquance », Emmanuel Duprat s'interroge sur « l'articulation des rôles entre policiers municipaux et policiers nationaux ».

À l'état-major de la police, la réponse est sans ambiguïté : « La police nationale continuera à faire son travail, à savoir lutter contre le trafic de stupéfiants, le

grand banditisme et les agressions physiques. À charge pour la police municipale de s'occuper des problèmes de stationnement, de l'occupation illégale du domaine public (terrasses...), de la propreté... Nos forces vont donc s'additionner et non pas se substituer l'une à l'autre. »

Que les riverains se rassurent : les brigades territoriales de contact, mises en place le 23 septembre 2019 par la préfecture de police, vont donc continuer à patrouiller à pied sept jours sur sept en fin d'après-midi et en soirée, à raison de quatre équipes de trois ou quatre policiers.

« Les Halles, dont la gare souterraine accueille 750 000 personnes par jour,

restent un lieu prioritaire de déploiement de la police municipale comme de la police nationale », assure Ariel Weil, qui recevra les responsables de l'Adraqh mercredi prochain.

Et « pourquoi ne pas installer la police municipale dans les locaux à l'angle des rues de la Cossonnerie et Pierre-Lescot, en face de l'entrée du forum, restés vacants depuis la fermeture du commissariat en septembre 2019 ? » comme le suggère Emmanuel Duprat. Le maire de Paris Centre répond : « Cette hypothèse est abandonnée par la Ville au motif que la reconversion et la remise aux normes des lieux, propriété d'Elogie-Siemp, coûterait des millions d'euros ». ■